





HALL A1 APPARTEMENT DE 2 PIÈCES n° A1036 au 3ème étage

ENTRÉE	3,33 m²
SÉJOUR / CUISINE	21,55 m²
CHAMBRE	13,21 m²
SALLE D'EAU	6,06 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	44.15 m²
BALCON	8,32 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	52.47 m²
BALCON SURFACE TOTALE HABITABLE	8,32 m²

LÉGENDES

sèche-serviette

réfrigérateur lave vaisselle

lave linge

linéaire complémentaire

retombée de poutre

Janvier 2023

cuisson

tri sélectif

RMDM ARCHITECTES

allège pleine

allège vitrée

store extérieur

bande stérile

placard

soffite/faux plafond

esp tech elec du logt

descente d'eau pluviale

porte fenêtre

 AV

ST

ETEL

PL

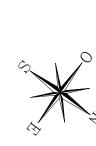
EP

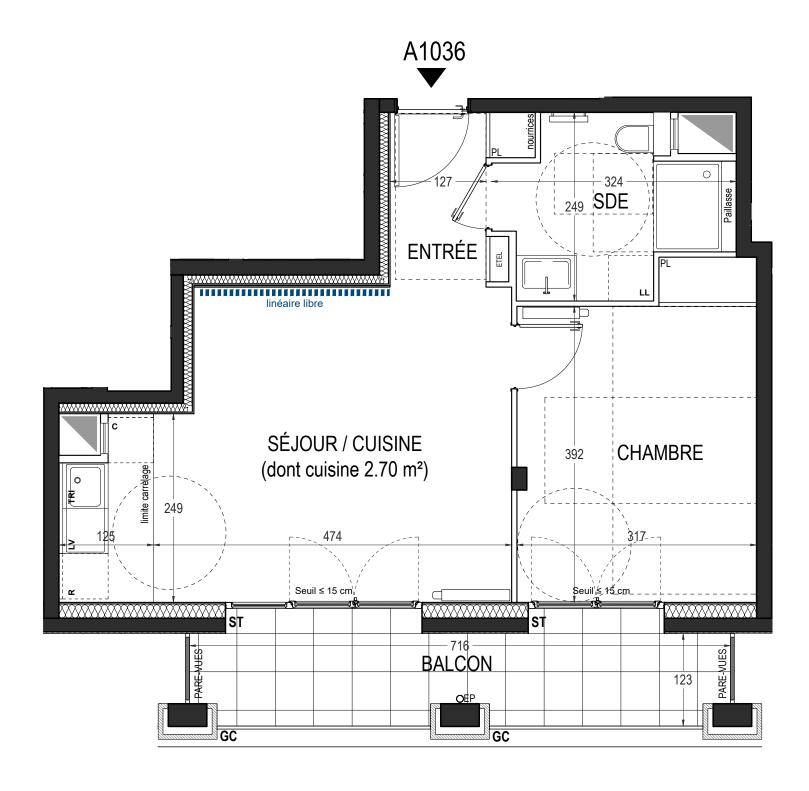
Indice A

Echelle :

RM

DM





Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR ÉVOLUTIF

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.